

## Compte Rendu Bureau Exécutif n° 479 Vendredi 29 novembre 2024

**Membres du BEX présents :** Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Fabienne HABRIOUX, Françoise SEILER, Georges DANTIN, Emmanuel GIRARD,

**Membres Invités :** Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR, Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

**Membre Excusé :** Peggy DICKENS, Didier CHAVRIER,

**Liste de diffusion :** Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 30

<b>SUIVI</b>	
1. Agenda - calendrier du BEX	<p>Pour les réunions à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Samedi 30 novembre et Dim 1<sup>er</sup> décembre : Conseil des Territoires,</li> <li>• BEx, vendredi 13 décembre à 18h30,</li> <li>• Assemblée Générale Elective Fédéral, le 14 décembre 2024,</li> <li>• Elections des représentants des Sportifs de Haut Niveau, des Juges et Arbitres, des Entraîneurs, le 15 décembre 2024.</li> </ul>
2. Demande d'affiliation de Villefranche Renneville Aviron Club du Lauragais	<p>Villefranche Renneville Aviron Club du Lauragais est une association loi 1901 fondée en 2009. La structure est située à Renneville (31). Elle est affiliée à la FF Aviron et labélisée Ecole d'aviron 1 étoile. L'association a pour objet le développement et la pratique de l'aviron et de la rame, et de toutes activités nautiques.</p> <p>Les moyens d'action sont notamment : l'organisation de tout entraînement, initiation, compétition ou manifestation entrant dans le cadre de son activité.</p> <p>L'association souhaite être affiliée à la FFCK pour son activité Dragon Boat et Dragon ladies. Elle profite de deux biefs du canal du midi avec une berge aménagée par VNF pour la mise à l'eau des bateaux. Mais également d'une maison de la commune de Renneville le long du canal, avec sanitaire, douche, salle de musculation, qui lui est mis à disposition pour ses 90 licenciés. Le président fondateur du club fait partie de l'équipe de France Master de Dragon Boat.</p> <p>L'association participe aux animations octobre Rose pour la lutte contre le cancer du sein. Des dragon ladies de Toulouse souhaite ouvrir l'activité Dragon Boat par le biais du club.</p> <p>Avis favorable du CRCK à la suite à une visite des locaux de ce club d'aviron de Renneville (31) en compagnie du président du club et de la responsable de la section Dragon Boat, le CROCK se prononce favorablement à la demande d'affiliation à la FFCK d'une section Dragon Boat.</p>

Avis favorable des services. L'affiliation de la structure sera effective à réception par le service des statuts validés lors de l'AG Extraordinaire de ce club.

→ **Le BEx valide cette affiliation.**

### DECISIONS du BUREAU EXECUTIF

1. Compte rendu de la réunion présentielle du Bureau Enseignement Formation

#### Ordre du jour du 10 et 11 septembre 2024

- Résultats de l'enquête sur les Pagaies Couleurs
- Bilan de l'Olympiade et perspectives pour le BEF
- Guide des Présidents de CREF : Clôture de la révision du Guide

Pagaies Couleurs : Bilan de l'Etude Nationale sur le Dispositif Pagaies Couleurs après les rénovations de 2021 lancée en juin dernier.

Présentation des données recueillies par l'étude avec une interprétation des indicateurs chiffrés. Travail sur la syntaxe du document de présentation destiné à être partagé sur le site de la FFCK, relayé par mail aux destinataires de l'enquête et dans la prochaine newsletter formation.

Différents échanges concernent :

- La certification de Pagaies Couleurs de niveau supérieur à celui du certificateur,
- La certification croissante de Pagaies Couleurs Bleues Randonnée pour les adultes pratiquant en loisir,
- Le ressenti "scolaire" du dispositif qui offre cependant un cadre structuré et apprécié,
- Le besoin d'outils pédagogiques supplémentaires (demander les contenus pédagogiques aux entraîneurs après leurs stages d'entraînement pour développer et mutualiser ces outils spécifiques),
- L'évolution vers des outils numériques et collaboratifs est indispensable,
- L'intégration du contrôle en cours de formation n'est pas entrée dans les mœurs. Le dispositif Pagaies Couleurs est encore associé à une évaluation à la fin d'un cycle qui est alors contraignante. Il est nécessaire d'accompagner les certificateurs pour mieux s'approprier l'intérêt d'une évaluation continue pouvant simplifier la certification,
- 10% des personnes ayant répondu à l'enquête, pointent le coût du dispositif pour les structures. Il serait donc intéressant de dresser un bilan financier du dispositif depuis le début de sa révision jusqu'à la fin de cette olympiade (réunion des experts, développements sur extranet, salaires des équipiers du service formation, temps bénévole, etc.).

<b>Pagaies Couleurs</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Delta %</b>
Pagaies Couleurs Blanches	156	153	99 %
Pagaies Couleurs jaunes	701	444	63 %
Pagaies Couleurs Vertes	1240	971	78 %
Pagaies Couleurs Bleues	478	368	77 %
Pagaies Couleurs Rouges	9	6	67%
Pagaies Couleurs Noires			
<b>Pagaies Couleurs TOTAL</b>	<b>2590</b>	<b>1792</b>	<b>69 %</b>

Réflexion collective autour des faits marquants de l'olympiade 2021-2024,

4 thèmes ressortent :

- Le fonctionnement du BEF et du Service Formation,
- La formation fédérale au sens large,
- La formation professionnelle,
- Les moyens et outils.

Un temps est ensuite alloué pour lister collectivement l'ensemble des actions conduites par le BEF et le Service Formation, ainsi que les personnes ayant participé et porté les projets. Cela servira de base de travail pour la rédaction du bilan de fin d'Olympiade.

Sujets principaux :

- **Fonctionnement** : Passage aux réunions en visio, moins de présentiel (1 fois par an contre 3-4 avant) mais néanmoins une augmentation des temps d'échanges grâce aux visioconférences mensuelles (2h),
- **Cohésion** d'équipe malgré un certain turnover au sein du service formation, échanges en baisse avec les instances dirigeantes de la FFCK vers la fin de l'olympiade ce qui est très dommageable car les projets sont variés mais les moyens de plus en plus limités,
- **Formation professionnelle** : DESJEPS divers, création et réforme de plusieurs CQP (accompagnateur raft, eaux calmes/vives/mer) ...
- **Formation fédérale** : Réécritures diverses (Pagaies Couleurs, diplômes fédéraux), cohérence des formations, travail sur la sensibilisation aux violences dans le sport...
- **Outils et moyens financiers** : Une équipe dynamique. Projets réalisés malgré des moyens humains et financiers limités, manque de budget pour des investissements importants :
  - Le budget alloué en 2019 a diminué au fil du temps,
  - Le nombre d'ETP / an a diminué pour terminer sans chef de projet depuis août ;
  - Manque de budget pour la communication et la mise en ligne d'outils performants ;
  - Les projets ont nécessité une somme de travail très importante et l'implication de nombreuses personnes salariées et bénévoles ;
  - Le manque de moyens ne permet pas de développer et de pérenniser des outils, en particulier numériques.

Un soutien et une reconnaissance politiques supérieurs sont indispensables pour développer durablement les actions en lien avec la formation.

Le guide des présidents de CREF :

Relecture du document, corrections et ajustements :

Document envoyé au service juridique pour vérification de la section concernant les formateurs externes au CRCK avant de le transmettre au service de la communication.

Prochain BEF :

Le prochain BEF est fixé au 13 novembre 2024 à 19h en visioconférence.

→ **Le BEx valide ce compte-rendu**

2. Cellule Stop violence

**Cas n°1** La cellule « Stop-violences » de la fédération a reçu un premier courriel le 5 octobre, d'une licenciée qui souhaitait se renseigner sous couvert de l'anonymat concernant des faits « abus sexuels répétés de la part d'un moniteur fédéral adulte ». Le mardi 8 octobre, cette personne a répondu à la cellule SV qu'elle va poursuivre sa

réflexion sur son témoignage et le mercredi 6 novembre, elle informe la cellule qu'elle est prête à témoigner. Ce cadre n'est plus licencié à la fédération depuis 2004.

Dans son signalement cette personne relate le déroulé des faits, au cours des années 2000-2001-2002 avec des viols de jeunes filles âgées de 13 à 14ans.

Déroulé des entretiens et actions de la cellule :

- a. Un courrier a été envoyé par le DTN au procureur général du tribunal judiciaire de Vienne dans le cadre de l'art. 40, le jeudi 14 novembre.
- b. Un accompagnement de la personne est effectué dans son cheminement pour libérer sa parole ;
- c. Transfert du signalement à la direction des sports du Ministère et à notre partenaire Colosse aux pieds d'Argile.
- d. Des entretiens téléphoniques sont en cours avec des anciens kayakistes qui auraient croisés le cadre concerné ;
- e. Le ministère des sports a envoyé le signalement en SDJES, mais si ce cadre n'a plus aucune fonction d'encadrement ou de dirigeant d'EAPS, le service se trouvera en difficulté pour ouvrir une enquête administrative. Néanmoins, il est possible que cette personne fasse partie d'un club d'un autre sport. Le ministère des sports recherche de son côté.

→ **Le BEx remercie la Cellule Stop violence pour l'ensemble des actions, en particulier pour cette affaire. La personne incriminée n'est plus licenciée à ce jour depuis 2004 mais toutes les démarches ont été faites au niveau du Procureur et du Ministère pour empêcher cette personne d'intervenir dans une autre association sportive. La personne pouvant être considérée comme licenciée de fait, le BEx demande une saisine de la commission disciplinaire à son encontre.**

**Cas n°2** Le mardi 12 novembre la cellule « Stop-violences » de la fédération a reçu le signalement d'un président du CDCK pour violences sexuelles sur mineurs et majeurs de la part d'un salarié du CDCK.

Dans son signalement, ce président de CDCK fait état d'un appel de la gendarmerie pour préciser que le salarié ne présenterait pas à son travail ce jour. Le gendarme lui a expliqué qu'il ne pouvait pas donner beaucoup plus d'éléments à part que le salarié était en garde à vue et qu'il s'agissait de violences sexuelles sur mineurs. Il lui a été également demandé d'engager une procédure pour que soit retirée sa carte professionnelle au regard des éléments à charge en leur possession.

- a. La cellule StopViolence a été en relation avec le directeur du SDJES concernée qui confirme la procédure en cours et la possibilité d'une interdiction d'exercer à titre conservatoire engagée par le préfet.
3. La Principale du collège avait déposé plainte car deux élèves avaient dénoncé les faits. Un signalement sur la plateforme de l'association "le colosse aux pieds d'argile" a été effectué via le site de la FFCK ».
5. **Les faits sont malheureusement avérés**, avec au moins 6 victimes au collège et d'autres au niveau de la base, non identifiables (films ou photos des jeunes filles dans les vestiaires du club ou les dans les douches).

Déroulé des entretiens et actions de la cellule :

- Un courrier a été envoyé par le DTN au procureur général du tribunal judiciaire dans le cadre de l'art. 40, le vendredi 15 novembre.

- Un échange avec le président du CRCK a été effectué sur les différentes démarches et un conseil via le service accompagnement, lui a été prodigué sur le licenciement de son employé.
- La cellule a transmis au ministère (signalsport) le signalement,
- Echange avec le directeur de la SDJES qui partagera avec la cellule le résultat de son instruction.

Préconisations :

- La reconnaissance des faits nous permet de proposer au BEX une saisine de la Commission de Discipline de Première Instance ;
- Au regard des victimes mineurs il est proposé de demander au président du CDCK, d'organiser auprès des clubs concernés un temps d'échange sur le respect de l'intimité et une information auprès des parents pour les informer des procédures en cours ;
- Retirer à titre conservatoire la licence de ce cadre ;
- Proposer à ce cadre, un travail avec un psychologue / le CRIAVS.

→ Le BEx demande de :

- **Retirer à titre conservatoire la licence de ce cadre,**
- **La saisine de la Commission de Discipline,**
- **La mise en place par le CRCK, l'organisation auprès des clubs concernés, un temps d'échange sur le respect de l'intimité et une information auprès des parents pour les informer des procédures en cours.**

**3<sup>ème</sup> cas**

Le 3 juin 2024, une compétitrice envoie un courriel à une Commission Nationale d'Activité en mettant en copie un cadre de la FFCK. Dans cet envoi, la personne exprime sa décision de quitter l'équipe de France pour le Championnat d'Europe et l'équipe de France car elle ne supporte plus les propos racistes, homophobes et sexistes qu'elle subit lors des stages et compétitions.

Ce courriel a été transmis à la cellule Stop Violences qui contacte la personne.

Le 2 août, la personne envoie le formulaire de signalement à la cellule SV.

Des témoignages recueillis par la cellule SV, confirment les dysfonctionnements et donnent des précisions sur les mots prononcés homophobes, racistes et sexistes.

→ Le BEx demande que la Commission Nationale d'Activité concernée mette pour l'ensemble de ses membres et des membres des équipes de France senior, trois actions : une contre l'homophobie, une contre le racisme et une contre le sexisme dans le cadre de son budget 2025 en lien avec les services de la FFCK

→ Le BEx demande à la commission d'ouvrir à la personne concernée, la possibilité de réintégrer l'équipe de France par un courrier officiel ainsi que de rappeler aux équipes de France engagées sur des compétitions internationales :

- La Charte d'Éthique et de Déontologie de la fédération

La Charte du Sportif ou de la Sportive de Haut Niveau

Un courrier de soutien à la personne concernée lui sera adressé avec une copie aux membres de la Commission Nationale d'Activité.

**4<sup>ème</sup> cas,**

Un licencié a effectué un signalement à la cellule « Stop Violence » et a rapporté des faits qui se sont déroulés lors d'un championnat de France 2018. Un premier contact avait été établi en mars 2024 avec ce licencié dans lequel il nous informait que la victime présumée sans désigner son nom, ne souhaitait pas revenir sur les faits.

À la suite des affaires qui secouent le monde du canoë-kayak actuellement, le licencié a repris contact avec la fédération pendant les compétitions de l'OËK'UP du mois de novembre. Il a formalisé le signalement auprès de la cellule « Stop Violence » de la FFCK et deux entretiens ont été réalisés auprès des personnes concernées.

Exposé des faits :

Les faits se sont déroulés lors d'un déplacement d'un club qui comprenait quatre jeunes mineurs à l'époque et deux encadrants.

Le CRCK avait demandé au CTR de la région d'accompagner ce club lors du déplacement au championnat de France pour venir en appui des cadres de club déjà présents. Le groupe était logé dans des mobil home d'un camping en aval de l'Argentière-la-Bessée. A la suite d'un entraînement sur la rivière l'après-midi, le groupe s'est retrouvé sur la terrasse du Mobil home pour prendre un gouter.

Le cadre technique est quant à lui sorti de son hébergement en maillot de bain, remonté plus haut que nécessaire, et laissant apparaître un testicule et s'est adressé au groupe, en ayant des propos déplacés.

Tant les jeunes que les deux encadrants ont été choqués par cette situation qui leur paraissait complément inappropriée et qui de plus, a été réalisée par une personne représentant l'Etat. La situation a été évoquée par les deux entraîneurs du club avec le groupe et notamment une jeune sportive mineure de 14 ans, lors des faits.

Conclusion :

Ces faits relèvent d'une conduite inappropriée en situation d'encadrement, de la part d'un agent de l'Etat et en présence de sportifs mineurs.

La cellule Stop Violence de la FFCK a informé la cellule « signal sport » du Ministère

Préconisation :

La cellule « Stop violence » préconise la saisine de la Commission de discipline de la FFCK

**→ Le BEx demande la saisine de la Commission de Discipline, à l'encontre de ce Cadre Technique d'Etat, rappelle le devoir d'exemplarité attendu de représentants de l'Etat, et se réserve le droit au regard des conclusions de la commission disciplinaire, de demander une fin de mission de ce cadre au sein de la FFCK**

3. Demande de Validation de championnats de France 2025

Demande de Validation de championnats de France pour 2025

Candidature aux championnats de France Raft 2025 le 17 et 18 mai à Pau

Championnat de France de Slalom Master, Nancy, 28 au 29 juin 2025

Championnat de France de Freestyle, Saint-Pierre de Bœuf, 27 au 28 septembre 2025

	<p>Championnat de France de Descente U15 et Equipes de région, Saint-Pierre de Bœuf, 24 au 26 octobre 2025</p> <p>→ <b>Le BEX valide ces Championnats de France</b></p>
<p>4. Demande de remboursement de coûts supplémentaires sur une erreur sur le calendrier fédéral</p>	<p>Une modification de date des Championnats de France de Wave Ski (décalage d'une journée) a entraîné la modification des billets de deux athlètes qui, sans cela, ne seraient arrivés que le jour de démarrage de la compétition avec leurs billets initiaux.</p> <p>Cette modification entraine un surcoût de 509 euros pour l'un et de 444 euros pour l'autre. C'est deux athlètes évoquent une modification tardive, par rapport aux dates portées sur le calendrier fédéral et non communiquée à tant pour qu'ils puissent anticiper cette information. A ce titre ils demandent un dédommagement lié à ce surcoût, évoquant la responsabilité fédérale.</p> <p>Même si les dates initiales semblent avoir été communiquées par la CNA, <i>a posteriori</i>, il n'est pas identifiable si la modification de la date est du fait de la FFCK siège, la commission d'activité ou l'organisateur.</p> <p>Après échange au sein de la commission sportive il est proposé de prendre en charge pour moitié le surcoût entraîné par cette modification de date.</p> <p>→ <b>Le BEx valide la prise en charge pour moitié du surcoût entraîné par cette modification de date.</b></p>
<p>5. Liste des Juges et Arbitres de Haut Niveau Ministériel</p>	<p>La proposition d'inscription des Juges et Arbitres pour la liste de haut niveau ministériel devrait être rédigée dans le PPF de la fédération. En l'absence de document de référence, seul un courrier du ministère datant de la période covid (13 mai 2020) donne des indications de critère ainsi qu'une liste de manifestations de références. Ces critères ont par ailleurs déjà été repris les années antérieures dans la validation de cette liste par le BEx et ont fait l'objet d'une instruction.</p> <p>Cette proposition doit répondre aux critères définis par le ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être en activité,</li> <li>• Œuvrer comme membre de jurys internationaux reconnus par la fédération internationale concerné,</li> <li>• Comptabiliser au moins 6 jours d'exercice (réalisés ou prévus) de la fonction d'arbitre ou de juge sportif dans les compétitions de références. La liste des épreuves de références données validée par la CSHN est : Canoë Kayak : Jeux Olympiques Jeux Méditerranéens Jeux Olympique de la Jeunesse Jeux Mondiaux Championnats d'Europe Coupe du Monde Championnats du Monde La mise en liste des juges et arbitres concerne les activités reconnues de haut niveau.</li> </ul> <p>En documents annexes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- La liste des personnes identifiées auprès des CNA correspondant aux critères énoncés,</li> <li>2- Le document de référence émanant du ministère du 13 mai 2020,</li> <li>3- La liste des manifestations de référence de la CSHN au 1er juillet 2020,</li> <li>4- L'instruction Bex de référence des années antérieures.</li> </ol> <p>→ <b>Le BEx valide cette liste.</b></p>

<p>6. Subdélégation Canoe Kayak et Sports de Pagaie Vaires sur Marne</p>	<p>La Fédération est en négociation avec le délégataire de la DSP de Vaires-Torcy pour reprendre l'ensemble des activités nautique sur la durée restante du contrat de DSP. Les négociations étant arrivées à leur terme, le projet de contrat est soumis à la validation du BEX pour signature par le président fédéral.</p> <p><b>→ Le BEx valide le projet de contrat de sub délégation et autorise le président à le signer.</b></p>
<p>7. Compte-rendu Commission Pagaie Santé du 22 novembre 2024</p>	<p><u>Durée de validité du label Pagaie Santé</u> La validité de la certification Éducateur Pagaie Santé étant de 5 ans, la proposition est faite d'aligner celle du label Pagaie Santé sur cette durée sous réserve de la confirmation annuelle de l'animation de ladite activité par un éducateur Pagaie Santé dont l'identité est requise.</p> <p><u>Mise à jour liste Clubs Pagaie Santé</u> Les clubs rencontrés entre autres sur l'OE'KUP ont pu nous faire part de l'importance du label dans le financement et la reconnaissance de l'activité.-La commission rappelle la nécessité de la mise à jour de la liste des clubs labellisés après chaque campagne annuelle de labellisation. 14 en 2024 (BEX du 19/09/2024) soit 34 au total et non 36. En effet deux clubs ne remplissent plus les conditions requises. - L'un n'a plus d'activité Pagaie santé ni éducateur pagaie santé depuis trois ans. Il ne figure plus dans l'annuaire de L'ARS Bretagne - le deuxième assure une activité Pagaie Santé régulière mais son cadre ne souhaite pas malgré plusieurs propositions bénéficier d'une VAE, malgré son expérience notable, car très investi dans l'activité compétition sur des temps de pratique Pagaie Santé. Demande est faite au BEX de retirer ces deux clubs de la liste et de pouvoir diffuser sur le site, la liste à jour.</p> <p><u>Formation Éducateur Pagaie Santé en cours Recyclage</u> Sept stagiaires de la région Normandie sur un format de deux jours en semaine, sont en cours de formation avec une première session par le club de Pagaie en Seine, puis les 25 et 26 novembre au Pôle de Caen. Benjamin LOUCHE assure la mise en place et le bon déroulement de ces formations depuis deux ans avec maintenant réunion préalable en distanciel pour la présentation du distanciel à acquérir avant et pendant la formation.</p> <p><u>Relecture commune du guide sur l'organisation d'une manifestation Pagaie Santé</u></p> <p><b>→ Le BEx valide ce compte-rendu et valide la liste des clubs labellisés Pagaie Santé</b></p>
<p>8. Convention FFCK - ECA</p>	<p>L'objectif est de favoriser l'installation du siège de l'ECA en France. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet fédéral validé par l'Assemblée Générale. L'élection de la France à la Présidence de l'Association Européenne de Canoë est une opportunité pour conforter les liens entre la FFCK et l'ECA.</p>

	<p>La construction du nouveau siège est aussi une opportunité pour accueillir le siège de la fédération européenne.</p> <p>Le calendrier prévisionnel: Statuts : la modification des statuts indispensable à cette installation a été réalisée lors du Congrès Extraordinaire de l'ECA le 9 novembre 2024. 12 décembre: présentation au Board de la fédération européenne du projet de convention 13 décembre au 29 mars : phase préparatoire à l'installation, mise en place de la convention 1er février réunion du Board de l'ECA Congrès du 29 mars 2025, Avril 2025 : installation du siège de l'ECA.</p> <p>Les espaces sont mis à disposition à titre gracieux. les espaces concernés sont détaillés dans la convention RH avec mise à disposition à titre onéreux pour les personnels de droit privé et à titre gracieux pour les cadres d'Etat.</p> <p>La FFCK s'engage par ailleurs à apporter son expertise dans les domaines juridique, financier, sportif, informatique, vente en ligne, etc.</p> <p>La durée du contrat est prévue sur deux olympiades jusqu'au 31 décembre 2032</p> <p><b>→ Le BEx valide ce projet d'installation, la mise en place d'une convention entre les deux parties et autorise le Bex à signer cette convention</b></p>																											
<p>9. Fonds de développement</p>	<p>Rénovation d'un ponton pour PMR pour le club d'Argentan</p> <p>Prêt taux zéro de 10 k€ en complément d'une subvention de la ville d'Argentan de 10 k€ et 32 K€ sur fond propre.</p> <p><b>→ Le BEx valide ce prêt. Cette décision doit être encore approuvée par le Conseil Fédéral</b></p>																											
<p>10. Commission d'Ethique et de Déontologie</p>	<p>A la suite de la démission de deux personnes de cette Commission, il est proposé de nommer les trois personnes pour cette commission. Président Jacques THIOLAT, membres Rosine GROLIMUND, Jacky BETTENFELD,</p> <p><b>→ Le BEx valide cette liste. Cette proposition doit néanmoins être approuvée par le Conseil fédéral ou par le prochain Conseil d'Administration.</b></p>																											
<p>11. Proposition de représentants de la FFCK à la Fédération Européenne de Canoë Kayak (ECA)</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>CANDIDATURES ECA</th> <th>NOMS</th> <th>FONCTIONS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Paracanoë</td> <td>Yann Le Carrer</td> <td>Membre de la commission</td> </tr> <tr> <td>Sprint</td> <td>Michel Letienne</td> <td>Membre de la commission</td> </tr> <tr> <td>Slalom</td> <td>Sébastien Chaplais</td> <td>Membre de la commission</td> </tr> <tr> <td>Marathon</td> <td>Edwige Bakkaus</td> <td>Membre de la commission</td> </tr> <tr> <td>Ocean Racing</td> <td>David Slachta</td> <td>Chairman + Membre de la commission</td> </tr> <tr> <td>Canoe Polo</td> <td>Virginie Brackez</td> <td>Membre de la commission</td> </tr> <tr> <td>Wildwater</td> <td>Fabienne Habrioux</td> <td>Membre de la commission</td> </tr> <tr> <td>SUP</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	CANDIDATURES ECA	NOMS	FONCTIONS	Paracanoë	Yann Le Carrer	Membre de la commission	Sprint	Michel Letienne	Membre de la commission	Slalom	Sébastien Chaplais	Membre de la commission	Marathon	Edwige Bakkaus	Membre de la commission	Ocean Racing	David Slachta	Chairman + Membre de la commission	Canoe Polo	Virginie Brackez	Membre de la commission	Wildwater	Fabienne Habrioux	Membre de la commission	SUP		
CANDIDATURES ECA	NOMS	FONCTIONS																										
Paracanoë	Yann Le Carrer	Membre de la commission																										
Sprint	Michel Letienne	Membre de la commission																										
Slalom	Sébastien Chaplais	Membre de la commission																										
Marathon	Edwige Bakkaus	Membre de la commission																										
Ocean Racing	David Slachta	Chairman + Membre de la commission																										
Canoe Polo	Virginie Brackez	Membre de la commission																										
Wildwater	Fabienne Habrioux	Membre de la commission																										
SUP																												

<b>Freestyle</b>	Tom Dole	Membre de la commission
<b>Dragon Boat</b>	Carole Cheviet	Membre de la commission
<b>Medical</b>	Philippe Grippon	Membre de la commission

→ Le BEx valide cette liste. Cette proposition doit néanmoins être approuvée par le Conseil fédéral ou par le prochain Conseil d'Administration.

12. Matériels FFCK

→ Le BEx autorise le DTN à racheter sa voiture de fonction au prix de l'argus, comme ceci avait été fait pour le précédent DTN .  
Le BEx autorise le DTN et le Président à conserver leur matériel informatique et téléphonique  
Le Président autorise les membres du BEx à conserver les matériels informatiques en leur possession (répétiteurs jabra pour les réunions en ligne, clés USB et disques durs)

13. Proposition des ITO saison 2025

**Proposition de nomination des officiels pour les manifestations internationales ICF et ECA 2025**

**SPRINT ET MARATHON**

Epreuves Sprint	Lieux	Début	Fin	Officiels		
World Cup ICF Szeged	Szeged	16/05/2025	18/05/2025	IRIGOYEN Colette	LE CORRONC Brigitte	LE CORRONC Hervé
World Cup ICF Poznan	Poznan	22/05/2025	25/05/2025	HENNION Michel	YVES MENAGER Aurore	LETIENNE Michel
PARACANOE World Cup ICF Poznan	Poznan	22/05/2025	25/05/2025	HENNION Michel	YVES MENAGER Aurore	LETIENNE Michel
European Championships (ECA)+ Para Canoe	Racice	19/06/2025	22/06/2025	LETIENNE Michel	CAYREL Anne	CERBELLE Jean-Louis
European Championships Junior U23(ECA)	Pitesti	03/07/2025	06/07/2025	BAKKAUS Edwige	THELIER Lydie	LETIENNE Michel
World Championships junior U23(ICF)	Montemor o Velho	23/07/2025	27/07/2025	YVES MENAGER Aurore	BILLAU Claire	BRETZNER Philippe
Masters World Championships	Montemor o Velho	29/07/2025	31/07/2025	YVES MENAGER Aurore	LE CORRONC Brigitte	LE CORRONC Hervé
World Championships + Para Canoe	Milan	20/08/2025	24/08/2025	BILLAU Claire	HENNION Michel	CAYREL Anne

Epreuves Marathon	Lieux	Début	Fin	Officiels		
European Championships	Ponte de Lima	02/06/2025	08/06/2025	IRIGOYEN Colette	CERBELLE Jean-Louis	LETIENNE Michel
World Games	Chengdu	09/08/2025	10/08/2025	BAKKAUS Edwige	IRIGOYEN Colette	LETIENNE Michel
Master World Championships	Gyor	08/09/2025	09/09/2025	BAKKAUS Edwige	LETIENNE Michel	CERBELLE Jean-Louis
World Championships	Gyor	11/09/2025	14/09/2025	BAKKAUS Edwige	LETIENNE Michel	CERBELLE Jean-Louis

**KAYAK POLO**

Epreuves	Lieux	Début	Fin	Officiels		
ECA Cup 1	Flitz (Switzerland)	24/05/2025	25/05/2025	BRACKEZ Virginie	ESNAULT Jonas	
ECA Cup 2	Avranches (France)	21/06/2025	22/06/2025	BRACKEZ Virginie	ESNAULT Jonas	
World Games	Chengdu (China)	13/08/2025	17/08/2025	BRACKEZ Virginie		
European Championships	Kalisz (Poland)	08/09/2025	14/09/2025	BRACKEZ Virginie	ESNAULT Jonas	
European Clubs Championships	Kaniow (Poland)	27/09/2025	28/09/2025	BRACKEZ Virginie	ESNAULT Jonas	
International tournament	Helmond (NL)	19/04/2025	21/04/2025	BRACKEZ Virginie	Ces épreuves ne relèvent pas des compétitions officielles	
International tournament	Essen (D)	07/06/2025	09/06/2025	BRACKEZ Virginie	Ces épreuves ne relèvent pas des compétitions officielles	

**DESCENTE**

Epreuves	Lieux	Début	Fin	Officiels		
European Championships	Mezzana	04/06/2025	08/06/2025	GERARD Mathias		

**FREE STYLE**

Epreuves	Lieux	Début	Fin	Officiels		
World Championships	Platting	16/06/2025	21/06/2025	CONTE Alexandre	DIDIER Grégory	

→ Le BEx valide cette liste.

**INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF**

1. Guide d'organisation pour une manifestation Pagaie santé

Ce guide permet de retracer tous les éléments pour l'organisation d'une manifestation Pagaie santé et ne peut s'appliquer qu'à une manifestation loisir et non pas à une compétition qui fait appel à du chronométrage avec dossards et l'établissement d'un résultat. L'organisateur doit avoir conscience que le public accueilli, lors de ce type de manifestation, reste un public sensible. Les parcours, les distances, les conditions d'accueil doivent en tenir compte. Un retroplanning et le rappel des responsabilités sont proposés dans ce document.

	<p>→ Le BEx félicite la Commission Pagaie Santé pour la qualité de ce travail et pour ces premiers éléments sur l'organisation d'une manifestation non compétitive.</p>
<p>2. Elections fédérales</p>	<p>Le compte rendu de la Commission de Conciliation du CNOSF est arrivé le jeudi 28 novembre après la conciliation passée le vendredi avec les 3 listes refusées par la Commission de Surveillance Electorale.</p> <p>La commission électorale a accepté la proposition de conciliation du CNOSF qui a ensuite été validée par le Président fédéral. Un communiqué a été effectué sur le site fédéral pour préciser qu'il y aura deux listes pour le Comité Exécutif.</p> <p>Les listes des candidats au Conseil d'Administration viennent d'être diffusées de même que la liste des électeurs.</p> <p>Les programmes des listes candidates au Comité Exécutif seront diffusés par la FFCK, auprès des électeurs, sans donner accès aux listes de diffusion.</p>

Fin du BEX à 20 h 25

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

